

COMMUNIQUÉ CANADAGAP® COMMUNIQUÉ

Destinataires : Intervenants de CanadaGAP

Date : Le 26 janvier 2024

Objet : **Possibilités de formation pour le programme CanadaGAP en français – BNQ**

Deux cours axés sur le programme CanadaGAP seront offerts ce printemps :

- Cours de formation des auditeurs de CanadaGAP
- Cours d'introduction au programme CanadaGAP – une introduction au programme durée de deux jours

Les cours seront offerts par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

Cours de formation des auditeurs de CanadaGAP

Le cours de formation des auditeurs de CanadaGAP sera offert en ligne les 1^{er}, 2, 7, 8 et 9 mai 2024. Inscrivez-vous tôt afin d'assurer votre place !

Détails

- **En français**
- Les 1^{er}, 2, 7, 8 et 9 mai 2024
 - Le 1^{er}, 2, 7 et 8 mai : 8h30 à 16h30 (HAE)
 - Le 9 mai : 8h30 à 12h00 (HAE)
- Coût : 1500 \$ (taxes en sus)
- Pour vous inscrire, complétez [le formulaire](#) et le faire parvenir au BNQ : bnq.canadagap@bnq.qc.ca

Que comporte la formation ?

- Revue approfondie des exigences du Guide de CanadaGAP.
- Exemples pratiques ciblant des produits ou des régions en particulier et un module facultatif qui traite le HACCP.
- **Exemplaires numériques des documents pour le cours, formation en mode virtuel et révision en vue de l'examen.**

De quelle façon procédera-t-on pour les examens ?

- Les examens de la formation pour les auditeurs de CanadaGAP et pour le HACCP (optionnel) pourront être écrits en ligne sous surveillance **une fois le cours terminé**. Des précisions sur l'examen et l'information sur la surveillance des examens seront fournies avant la fin du cours.
- **À noter : Des frais supplémentaires seront exigés pour écrire l'examen en ligne (pour couvrir les frais de surveillance de chaque examen). Les droits d'inscription n'incluent pas les frais pour la surveillance de l'examen.**

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPS ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.

CANADAGAP®

Programme CanadaGAP ■ 245, place Menten, bureau 312, Ottawa, Ontario, Canada K2H 9E8
Tél. : 613-829-4711 ■ Téléc. : 613-829-9379 ■ info@canadagap.ca ■ www.canadagap.ca
CanadaGAP® est une dénomination commerciale de CanAgPlus.

Quelles sont les exigences du système informatique pour la participation à la formation ?

- Un ordinateur (Windows ou macOS)
- Une connexion Internet — service fixe à large bande ou sans fil (3G ou 4G/LTE)
- Des haut-parleurs et un microphone – intégrés, clé USB, ou sans fil Bluetooth
- Une webcaméra, HD ou pas — intégrée ou sans fil Bluetooth

Qui devrait s'inscrire au cours ?

- Les personnes souhaitant devenir auditeurs de CanadaGAP
- Auditeurs internes effectuant des audits sur place pour la certification de groupe CanadaGAP
- Les personnes effectuant des audits internes en préparation pour leur certification CanadaGAP
- Les responsables du programme de salubrité des aliments de leur entreprise
- Les participants au programme CanadaGAP souhaitant approfondir leur compréhension des exigences
- Les experts-conseils, les acheteurs de fruits et légumes frais ou autres intervenants

Quelles sont les exigences préalables ?

- Se familiariser avec le Guide de salubrité des aliments CanadaGAP avant la formation.
- Réussir un travail préparatoire et le soumettre au moins dix jours ouvrables avant le début du cours.
- **Il est préférable d'avoir terminé les cours préalables pertinents (formations sur le HACCP et sur les techniques d'audit) avant de suivre la formation d'auditeurs de CanadaGAP. [Voir les qualifications et les exigences des auditeurs de CanadaGAP.](#)**
- [Communiquez avec le BNQ](#) afin de comprendre sa procédure de qualification.

Pourquoi devrais-je m'inscrire ?

- Savoir utiliser les guides de CanadaGAP et comprendre leurs exigences.
- Savoir utiliser la liste de contrôle d'audit de CanadaGAP.
- Connaître les risques associés aux fruits et aux légumes frais.
- Reconnaître les responsabilités de base d'un auditeur et réviser les compétences de base d'un auditeur.
- Comprendre les principes de base du HACCP.
- Discuter des principes d'évaluation des risques et de la façon dont ils s'appliquent aux audits CanadaGAP.
- Expliquer les diverses réglementations qui régissent les entreprises canadiennes.
- Savoir lire et interpréter différents types de registres et de documents.

Cours d'introduction au programme CanadaGAP

Le Bureau de normalisation du Québec offrira également le cours Introduction au programme CanadaGAP, les 15 et 16 mai 2024 en ligne. Ce cours d'introduction d'une durée de deux jours est conçu pour renseigner les participants sur le programme de salubrité des aliments de CanadaGAP. Il comprend de l'information générale à propos du programme CanadaGAP, la certification et une vue d'ensemble sur les exigences techniques principales.

*Veuillez noter que le cours « Introduction au programme CanadaGAP » n'est **pas** l'équivalent du cours de formation des auditeurs de CanadaGAP. La participation au cours « Introduction au programme



CanadaGAP » ne permet pas de satisfaire aux exigences pour devenir auditeur pour CanadaGAP. Veuillez visiter le site [Web CanadaGAP](#) pour des informations supplémentaires.

Détails

- **En français**
- Les 15 et 16 mai 2024
- 8h30 à 16h30 (HAE)
- Coût : 600 \$ (taxes en sus)
- Pour vous inscrire, complétez [le formulaire](#) et le faire parvenir au BNQ : bnq.canadagap@bnq.qc.ca

Pourquoi devrais-je m'inscrire?

- Comprendre la démarche de certification en vertu du programme (inscription; tenue de registres; préparation à un audit, etc.)
- Comprendre les risques de base en matière de salubrité alimentaire dans les entreprises de fruits et de légumes frais
- Comprendre comment mettre en œuvre le Guide de salubrité des aliments de CanadaGAP

Qui devrait s'inscrire au cours?

- Producteurs, emballeurs, remballeurs, grossistes et courtiers intéressés à obtenir la certification
- Participants au programme et responsables du programme de salubrité des aliments
- Professionnels, experts-conseils du secteur agricole
- Acheteurs ou autres intervenants

Quelles sont les exigences du système informatique pour la participation à la formation ?

- Un ordinateur (Windows ou macOS)
- Une connexion Internet — service fixe à large bande ou sans fil (3G ou 4G/LTE)
- Des haut-parleurs et un microphone – intégrés, clé USB, ou sans fil Bluetooth
- Une webcaméra, HD ou pas — intégrée ou sans fil Bluetooth

Avez-vous besoin de plus amples renseignements ?

Courriel : bnq.canadagap@bnq.qc.ca

Cell. : Joël Rabesa 418 456-8378 – Andréanne Bilodeau 418 808-5834



Programme CanadaGAP ■ 245, place Menten, bureau 312, Ottawa, Ontario, Canada K2H 9E8

Tél. : 613-829-4711 ■ Téléc. : 613-829-9379 ■ info@canadagap.ca ■ www.canadagap.ca

CanadaGAP® est une dénomination commerciale de CanAgPlus.